

L'info de la CFTC...

SPECIAL AGENTS DES COLLEGES

La Présidente Martine VASSAL a reçu notre syndicat le Mercredi 22 janvier 2025 .
Nous avons pu échanger sur vos conditions de travail..

Délégués CFTC : Patrick CAPONE, Nathalie JAMME, Farida BOUZID

Voici les points abordés par la CFTC lors des débats :

- *Compensation financière d'IFSE (Cuisiniers)*

La CFTC a demandé que soit étudiée la possibilité de valoriser financièrement les cuisiniers qui remplacent leur chef de cuisine durant une longue d'absence.

Effectivement, jusqu'à présent, les cuisiniers qui assumaient un long remplacement du chef de cuisine ne se voyaient pas attribuer la majoration d'IFSE correspondant à la différence de leur régime indemnitaire avec celui des chefs.

La Présidente a accédé à notre demande et désormais, les cuisiniers qui remplacent leur Chef de Cuisine durant plus de 3 mois percevront le même montant de prime mensuelle. (570,00 €)

- *Les dérogations successives, exigées par les notes de service du SPATC, aux accords LANG de 2002 concernant le temps de travail des ATC*

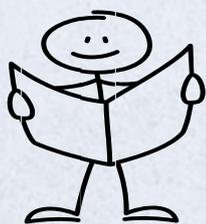
La CFTC a abordé le sujet de la pause de 30mn non incluse dans le temps de travail alors que les chefs de cuisine et les cuisiniers travaillent effectivement en même temps qu'ils prennent leur repas puisqu'ils servent leur déjeuner aux agents et aux commensaux ; Comme certains agents polyvalents qui sont parfois obligés de travailler pendant leur pause déjeuner.

Nous suivrons ce dossier avec la Directrice des Ressources Humaines

- *La répartition des heures dues par les agents logés en NAS, notamment celles des week-end*

Suite à de nombreuses interpellations d'ATC logés par Nécessité Absolue de Service qui se retrouvent sommés par leur Chef d'Etablissement ou Secrétaire Général d'assurer 1 ou 2 heures de permanence pendant les week-end, ce qui est **tout à fait illégal**, nous avons demandé quelle était la position de notre collectivité ?





L'info de la CFTC...

SPECIAL AGENTS DES COLLEGES

La Présidente nous a informé qu'elle allait saisir le recteur d'académie afin qu'il demande à ses chefs d'établissements de ne pas se décharger de leurs obligations sur les agents logés du Département.

En effet, les Chefs d'Etablissements, les Secrétaires Généraux ont des obligations de présence et d'astreinte en contre partie de leur logement.

- *L'actualisation du SRE suite aux modifications de surfaces des collèges.*

De nombreux travaux ainsi que la construction de nouveaux gymnases et établissements ont modifié les surfaces à entretenir et nécessitent l'actualisation du SRE de chaque collège afin de retrouver une répartition équitable de la charge de travail des ATC de chaque établissement.

Nous avons demandé que nous soient communiqués les chiffres pour nos 137 collèges.

La Présidente a accepté que l'administration nous partage cette réévaluation.

- *Les problématiques d'accès à intranet des ATC qui n'ont toujours pas été solutionnées :*

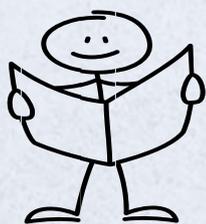
La CFTC a ré interpellé la Présidente et l'administration à propos des difficultés que rencontrent les agents des collèges soit parce qu'ils n'ont toujours pas d'ordinateur dédié à leur connexion intranet, soit parce qu'il est situé dans un endroit inaccessible aux ATC, soit parce que leurs accès sont restreints, soit parce que leurs codes ne fonctionnent pas....

Nous avons communiqué une liste des établissements concernés par ces problématiques aux services des Ressources Humaines qui a été sommée par la Présidente de les solutionner rapidement au vu de la dématérialisation de plus en plus de documents et démarches administratives.

N'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour toute difficulté dans ce domaine.

- *La possibilité d'accès aux formations bureautiques pour les ATC (Hors PPR)*

La CFTC a sollicité la Présidente afin qu'elle valide l'accès aux formations bureautiques aux agents des collèges.



L'info de la CFTC...

SPECIAL AGENTS DES COLLEGES

Actuellement sur leur page Intranet, ils n'ont aucune possibilité de s'inscrire à des formations autres que celles dédiées aux missions dans les établissements scolaires et nous l'avons déploré.

Nous suivrons ce dossier avec la Directrice des Ressources Humaines

- *Revalorisation de l'IFSE pour les ATC*

La CFTC a demandé à la Présidente de ré ouvrir le dossier de la revalorisation de l'IFSE de l'ensemble des agents de Catégories C de notre collectivité, et la prise en compte de la pénibilité des ATC.

La Présidente Martine VASSAL nous a rappelé les efforts consentis depuis ces 3 dernières années sur la revalorisation de l'IFSE, et nous indique qu'elle n'est pas fermée à une discussion, mais cela se fera en fonction des contraintes budgétaires de la Collectivité.



Ne vous contentez pas de croire en votre bonne étoile.
Au travail comme sur le terrain : faites confiance aux bleus pour ne rien lâcher !
Rejoignez les équipes CFTC !



J'adhère Syndicat
CFTC